

Rennes, le 12 MARS 2003



DIRECTION RÉGIONALE DE L'INDUSTRIE
DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT
DE BRETAGNE

9, rue du Clos Courtel
CS 34308
35043 RENNES Cedex
Téléphone : 02 99 87 43 21
Télécopie : 02 99 87 43 03

Association ROBIN DES BOIS
A l'attention de Monsieur Jean-Pierre EDIN
15 Rue Ferdinand Duval
75004 PARIS

Division Environnement Industriel et Sous-Sol (EI2S)

V/Réf. : Votre courrier du 15 janvier 2003

N/Réf.: GD/PTe/EI2S/2003 - 259

C:\GD\anciens sites marées noires.doc\Let à Robin des Bois.doc

Affaire suivie par : Geneviève Daulny

OBJET : Anciens sites de stockage de déchets de marées noires.

Monsieur,

Par votre courrier visé en référence, vous sollicitez des informations sur les suites réservées à la décision du CIADT de Nantes du 28 février 2000, attribuant une enveloppe de 20 MF pour des investigations relatives aux sites de stockages des anciennes marées noires.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les difficultés administratives rencontrées pour l'utilisation de ces fonds n'ont pas permis de les mettre en œuvre dans les délais convenables.

Par ailleurs, et selon les informations recueillies auprès du ministère en charge de l'écologie, ces crédits ne sont plus disponibles, compte tenu des restrictions budgétaires intervenues dans l'intervalle.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

P/le Directeur,
Le Chef de Division,



Anne BEAUVAL

Copie :

Minute : Geneviève Daulny

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

e-mail : drire-bretagne@industrie.gouv.fr
www.bretagne.drire.gouv.fr